

Paris, le 4 décembre 2018

Sociétés concessionnaires d'autoroutes en 2017 : des indicateurs de performance qui progressent, un résultat net conjoncturellement en baisse

Si le chiffre d'affaires des sociétés concessionnaires d'autoroutes est en hausse, leur résultat net diminue légèrement, principalement en raison d'une mesure fiscale exceptionnelle. Cette baisse modérée n'empêche pas les sociétés concessionnaires d'autoroutes, en moyenne au niveau sectoriel, de rester bénéficiaires.

UNE MARGE OPERATIONNELLE QUI CONTINUE DE S'AMELIORER

En progression de 3,4 %, le chiffre d'affaires des sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA) enregistre une nouvelle augmentation sur l'année 2017, pour atteindre 10,1 milliards d'euros. Cette croissance s'explique par la hausse de 3,5 % des recettes générées par les péages, qui représentent 97 % des revenus des SCA. Cette progression nette, bien qu'inférieure à celle de 2016, est due notamment au dynamisme du trafic, en hausse de 1,9 %, et en particulier à celui du trafic des poids lourds (+ 4,7 %). Cette hausse provient également des augmentations de tarifs (+ 0,9 % en moyenne), même si ces dernières ont été plus modérées qu'en 2016.

Par ailleurs, les SCA ont réalisé des gains d'efficacité qu'illustre la faible augmentation de leurs charges d'exploitation (+0,4 %). Cette dernière est le résultat d'une baisse des achats et des charges externes (-2,2 %) comme des charges de personnel (-0,9 %), en lien avec la décroissance continue des effectifs (-2,6 %) au sein des sociétés historiques. Mécaniquement, la marge d'EBITDA¹ a progressé et atteint 72,8 %.

UNE CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS PORTEE PAR LE PLAN DE RELANCE AUTOROUTIER

Les dépenses d'investissement des SCA ont augmenté de 4,1 % en 2017, pour atteindre 1,3 milliard d'euros. Les sociétés historiques ont en effet étendu et modernisé leur réseau, en application du plan de relance autoroutier en particulier.

¹ Terme signifiant *earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization* en anglais et correspondant au résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

UNE CONTINUITÉ DANS LES POLITIQUES DE FINANCEMENT

Les SCA ont continué de réduire leur endettement financier net en 2017 (-1,5 milliard d'euros). Les faibles taux d'intérêt favorisent également une diminution de leurs charges financières.

Concernant les dividendes, après deux années de versements exceptionnels (3,3 milliards d'euros en 2015 et 4,7 milliards d'euros en 2016), les SCA sont revenues à leur niveau de distribution historique en versant 1,7 milliard d'euros à leurs actionnaires en 2017.

UN RESULTAT NET PONCTUELLEMENT EN BAISSÉ

Malgré un résultat d'exploitation en hausse, les SCA enregistrent une baisse de leur résultat net de 1,4 % en 2017. Cela s'explique par un relèvement exceptionnel en 2017 de l'impôt sur les sociétés des très grandes entreprises à la suite de l'invalidation par le Conseil constitutionnel de la taxe sur les dividendes instaurée en 2012.

- [Lire la synthèse des comptes](#)

A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.